



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2024-004

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mardi 20 février 2024

Date de convocation : 15/02/2024

Date d'affichage 15/02/2024

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Procurations : 1

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 20 février à 20H00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU

#### **Étaient absentes excusées** :

Madame Alexandra FOUCAULT

Madame Véronique BOISARD

Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER

#### **Étaient absentes non excusées** :

Madame Béatrice GUEGAN

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

### **LIEUX ET TARIFS DES CAMPS D'ETE 2024**

#### **Présentation de la décision**

Après rencontre avec le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) et consultation de la commission enfance jeunesse, il est proposé aux membres du conseil municipal de valider les lieux et tarifs des camps d'été suivants :

Séjours	Période	Publics	Coût séjours / enfants	Prix QF < 1000 Enfants scolarisés à Beaulieu	Prix QF < 1000 Enfants non scolarisés à Beaulieu	Prix QF > 1000 Enfants scolarisés à Beaulieu	Prix QF > 1000 Enfants non scolarisés à Beaulieu
« Petit Marin »	8 Juillet au 12 Juillet	6 – 10 ans	286,18 €	150 €	160 €	165 €	180 €
« Aventurier »	15 Juillet au 19 Juillet	6 – 10 ans	273,65 €	145 €	155 €	160 €	170 €

  

Séjours	Période	Publics	Coût séjours / enfants	Prix QF < 1000 Jeunes habitant la commune	Prix QF < 1000 Jeunes hors commune	Prix QF > 1000 Jeunes habitant la commune	Prix QF > 1000 Jeunes hors commune
« Baie du Mont St Michel »	22 Juillet au 26 Juillet	10 – 14 ans	279,74 €	170 €	185 €	185 €	200 €

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de valider ces lieux et tarifs.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 8 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 22 février 2024  
Le Maire, Anthony ROULLIER


